

venaient-ils pour séparer, à coups de sabre, à coups de fouet, à coups de bâton, les combattants; sous les coups de la milice, verts et bleus ne s'en déchiraient qu'avec plus de fureur. Quel combat de gladiateurs aux plus beaux jours de Rome eût valu cette splendide sédition du règne de Justinien, lorsque 40 000 cadavres jonchèrent les gradins et l'arène du cirque? Une chasse de bêtes sauvages! mais le bleu qui épiait, le poignard entre les dents, embusqué dans une rue étroite, le passage de quelque vert, éprouvait une tout autre volupté qu'à voir poursuivre dans le cirque des girafes ou des antilopes. Une naumachie! mais on avait mieux que cela, et le soir on voyait de bons compagnons du parti *vénete* jeter dans les flots du Bosphore quelque *prasin*, dûment cousu dans un sac de cuir.

Tels étaient les plaisirs que l'établissement des factions avait pour objet de procurer au peuple byzantin. Ces factions, comme on le voit, étaient de véritables associations, des clubs hippiques. Elles étaient au nombre de quatre; mais les blancs faisaient toujours cause commune avec les bleus ou *vénetes*; les rouges n'étaient qu'une section annexe des verts ou *prasins*. La loi reconnaissait à ces clubs la qualité de personnes morales; en conséquence, chaque association avait ses présidents, ses dignitaires, ses employés, son trésor, ses écuries, ses fermes d'élevage, ses chevaux, ses chars, son personnel de montreurs d'ours et de funambules, pour les intermèdes qu'on devait donner au public pendant la représentation hippique. Les factions étaient en effet des manières d'*impresarii*, des entrepreneurs en bloc de tous les plaisirs du peuple. Chacune